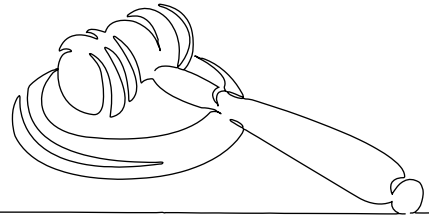




# LICENCE DROIT



## DESRIPTIF DE LA FORMATION

La licence mention Droit vise à donner une formation juridique générale ainsi qu'une culture juridique commune aux étudiantes et aux étudiants. L'équilibre entre les matières fondamentales du droit public et du droit privé est respecté et la maquette inclut également des enseignements d'histoire, de sciences politiques, de méthodologie juridique et de langues.

La spécialisation en fin de cursus en droit privé ou en droit public permet une première orientation des étudiantes et des étudiants selon leur projet de poursuite d'études en master ou leur désir d'insertion professionnelle immédiate.

## EXEMPLES D'ENSEIGNEMENTS

- Introduction au droit et droit des personnes
- Introduction au système juridique calédonien et au droit coutumier
- Sciences politiques en Nouvelle-Calédonie



## POURSUITE D'ÉTUDES

La licence mention Droit permet de présenter des dossiers d'admission en master Droit quelle que soit la spécialité du master (droit privé, droit notarial, droit public, droit pénal, etc.).

Elle permet également de présenter différents concours administratifs, plus généralement des concours de la fonction publique (officier de police judiciaire, etc.).

## SECTEURS D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

La licence mention Droit prépare aux multiples carrières juridiques et/ou judiciaires (avocat, magistrat, huissier de justice, commissaire, notaire, services juridiques et contentieux d'entreprises,

de banques, de compagnie d'assurances ou encore d'administrations et institutions publiques, direction et gestion des ressources humaines, etc.).

- ↳ CONSULTANTE OU CONSULTANT JURIDIQUE
- ↳ INSPECTRICE OU INSPECTEUR DU TRAVAIL
- ↳ CHARGÉE OU CHARGÉ D'ÉTUDES JURIDIQUES
- ↳ GESTIONNAIRE DES CONTRATS D'ASSURANCE